

## MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



## BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 926.468

Curseur pour porte-mine à plusieurs mines.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE (SOCIÉTÉ ANONYME) résidant en France (Seine).

Demandé le 11 avril 1946, à 14<sup>h</sup> 15<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 21 avril 1947. — Publié le 2 octobre 1947.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Dans les porte-mine connus à plusieurs mines avec rappel des porte-mine élémentaires à leur position de repos par des ressorts, le curseur qui permet la manœuvre d'un porte-mine élémentaire et qui, à cet effet, coulisse dans une fente longitudinale du corps du porte-mine, est généralement fixé dans sa position de travail par un encliquetage à ressort ou par un accrochage dans une échancrure latérale de la fente. Parfois le porte-mine élémentaire est lui-même encliqueté dans sa position de travail par un crochet faisant ressort.

La présente invention simplifie et rend plus robustes et plus sûrs les dispositifs qui fixent dans leur position de travail les porte-mine élémentaires d'un porte-mine multicolore.

Le curseur auquel est articulé le porte-mine élémentaire coulisse dans une fente tracée suivant une génératrice du corps principal du porte-mine multicolore. On le pousse avec le doigt depuis sa position de repos jusqu'à sa position de travail; quand il arrive à fond de course, on le lâche et il s'accroche de lui-même à une aspérité ou dans une cavité prévue à cet effet dans le corps principal du porte-mine. Cet accrochage automatique est obtenu grâce au fait que le ressort qui rappelle le porte-mine élé-

mentaire à sa position de repos est fixé au curseur de telle manière que sa force agissante d'une part, la poussée du doigt ou de simples frottements des organes sur le curseur ou le porte-mine élémentaire d'autre part forment un couple tendant à faire basculer le curseur dans le sens voulu pour que l'accrochage en fin de course se produise de lui-même.

Pour bien faire comprendre l'invention, on va en décrire à titre d'exemples non limitatifs, deux modes de réalisation représentés sur le dessin annexé.

La fig. 1 représente le premier mode de réalisation en élévation vue de côté partiellement en coupe;

La fig. 2 représente de même le second mode de réalisation;

La fig. 3 est une coupe transversale suivant la ligne 3-3 de la fig. 2.

Sur la fig. 1, le corps principal du porte-mine est représenté en 1; on a représenté en 2 un porte-mine élémentaire, articulé en 3 sur son curseur de manœuvre qui coulisse dans la fente 4 du corps principal. La pièce qui forme le curseur comporte une partie à l'intérieur du corps principal et une partie extérieure qui ne s'engage pas dans la fente 4. Elle se termine par un crochet 6 lui aussi plus large que la fente 4.

Un ressort de rappel agit en 7, dans la direction de la flèche 8, sur la pièce 5a. Le point 7 d'application de la force du ressort de rappel est choisi aussi éloigné que possible à l'intérieur du corps principal du porte-mine. Quand l'usager veut mettre en service le porte-mine élémentaire 2, il pousse avec le doigt la partie extérieure 5b du curseur correspondant, dans la direction de la flèche 9. Le curseur coulisse dans la fente 4. Pendant ce déplacement il est soumis d'une part à la force exercée par le doigt dans le sens de la flèche 9, pour vaincre les résistances et frottements et d'autre part à la force exercée en sens inverse par le ressort de rappel 8. Ces deux forces forment un couple qui tend à faire basculer le curseur de l'extérieur vers l'intérieur autour du bossage 10. Ce basculement se produit à fin de course du curseur quand le crochet 6 se trouve au-dessus de l'évidement 11 percé dans le corps principal du porte-mine. Cet évidement est assez large pour que le crochet puisse s'y engager. Le curseur bascule donc et son crochet s'enclenche dans l'évidement 11.

Le porte-mine élémentaire sera de préférence accroché en un point 3 plus rapproché du corps principal que le point 7 d'application de la force du ressort de rappel, afin que son inertie propre et ses frottements accentuent le couple basculeur.

Pour ramener le porte-mine de sa position de travail à sa position de repos, l'usager n'aura qu'à appuyer en 12 sur l'extrémité arrière extérieure du curseur, et, tout ainsi contre le couple accrochant, il dégagera le crochet 6. Le ressort de rappel ramènera alors le porte-mine élémentaire à sa position de repos.

Dans l'exemple des fig. 2 et 3, le curseur de manœuvre est formé de deux pièces articulées l'une sur l'autre; la pièce intérieure 13a formant cliquet et sur laquelle est articulé le porte-mine élémentaire 2 et le poussoir 13b, en partie extérieure sur lequel agit le doigt de l'usager. Ces deux pièces coulissent dans la fente 4. Elles sont articulées l'une sur l'autre en 14. La pièce 13a est soumise à l'action du ressort de rappel 15 accroché au point 16 plus rapproché que le point 14 du corps principal du porte-

mine. Quand l'usager pousse le curseur 13b avec le doigt pour mettre en service le porte-mine élémentaire 2, il exerce dans le sens de la flèche 9 une force qui est transmise par l'articulation 14 à la pièce 13a. Celle-ci est donc soumise à un couple qui tend à la faire basculer de l'intérieur vers l'extérieur. Ce basculement se produit quand le bec 17 arrive en regard de l'évidement 11 dans lequel il peut s'engager et s'enclencher. Pour le dégager, il suffit d'appuyer sur la partie 20 de la pièce 13a. L'articulation de cette dernière avec la pièce 13b peut être réalisée comme il est représenté sur la coupe de la fig. 3. La pièce 13a s'articule au moyen de l'axe 14 sur une fourrure intérieure 18 au corps du porte-mine et fixée à la pièce intérieure 13b au moyen de deux rivets 19 passant dans la fente de coulissement 4.

#### RÉSUMÉ.

L'invention concerne les porte-mine à plusieurs mines et porte sur un système de curseur servant à amener un porte-mine élémentaire de sa position de repos à sa position de travail.

Ce curseur qui coulisse dans une fente longitudinale du corps principal du porte-mine présente la caractéristique essentielle suivante :

Le point d'application de la force exercée sur le curseur par le ou les ressorts qui le rappellent à sa position de repos est choisi de telle manière que cette force et celle qu'exerce le doigt de l'usager en poussant le curseur à sa position de travail constituent un couple tendant à faire basculer le curseur dans le sens voulu pour que, à fin de course, le crochet dont il est muni s'enclenche sur une aspérité ou dans un évidement prévu à cet effet sur le corps principal du porte-mine.

Outre cette caractéristique essentielle le système peut présenter les particularités suivantes séparément ou en combinaison :

1° Le curseur présente un bossage autour duquel le doigt de l'usager peut le faire basculer pour dégager le crochet qui maintient le porte-mine élémentaire dans sa position de travail;

2° Le crochet dont est muni le curseur est extérieur au corps principal du porte-

mine et est assez large pour ne pouvoir pénétrer dans la fente de coulissement. Il s'engage à fin de course dans un évidement du corps principal du porte-mine par basculement de l'extérieur vers l'intérieur;

5  
3° Le curseur est muni d'un cliquet intérieur au corps principal du porte-mine; ce cliquet s'engage, à fin de course, dans un évidement dudit corps principal par basculement de l'intérieur vers l'extérieur;

10  
4° Le curseur est en deux pièces articulées l'une sur l'autre, l'une servant à pousser

le curseur en position de travail, l'autre servant à recevoir l'action du ou des ressorts de rappel du porte-mine élémentaire, 15 ce qui la soumet à un couple d'accrochage. Cette dernière comporte une saillie émergeant de la fente. Il suffit d'appuyer sur cette saillie pour libérer le curseur.

Société dite : ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE  
(SOCIÉTÉ ANONYME).

Par procuration :  
André TROLLER.

Fig.1

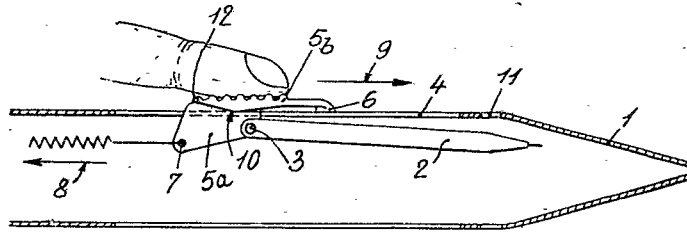


Fig.2

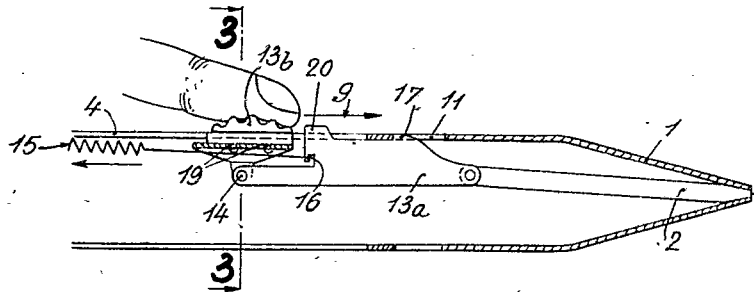


Fig.3

